



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armée

Question écrite n° 121466

## Texte de la question

De nombreux militaires américains servant en Irak (1 882 selon l'administration des États-Unis) ont eu à subir des blessures au cerveau, lesquelles proviennent principalement du recours à des engins explosifs artisanaux par les opposants irakiens. Il semble que les services médicaux militaires américains n'étaient pas prêts à prendre en compte de façon satisfaisante un afflux aussi important de blessés crâniens. Les militaires français servant en opérations extérieures pourraient se trouver confrontés à des attaques semblables et subir le même genre de blessures. Face à une telle éventualité, M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de la défense quel est l'état de l'organisation et de la préparation du service des armées françaises pour répondre aux besoins de soins des victimes de blessures au cerveau.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 121466

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 avril 2007, page 3231